

# ASSEMBLÉE NATIONALE

24 février 2006

---

LOI DE PROGRAMME POUR LA RECHERCHE - (n° 2784 rectifié)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N° 174 (2<sup>ème</sup> rect.)

présenté par  
M. Dubernard, rapporteur  
au nom de la commission des affaires culturelles

-----

### AVANT L'ARTICLE 20

Dans l'intitulé du titre V, substituer au mot :

« finales »,

le mot :

« diverses ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence rédactionnelle.